

République française

Département de l'Aveyron

COMMUNE DE BELCASTEL

Séance du 27 juillet 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 20/07/2022

Présents : 7

Votants: 8

Pour: 8

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire

Présents : Jean-Louis BESSIERE, Marie-Noëlle DANTAN, Eliane PARIS, Jean-Marie BONNEVIALE, Daniel BOURDY, Vincent REYNIER, Régine RIGAL

Représentés: Fabienne LANDES par Jean-Louis BESSIERE

Excusés: Audrey VIGUE-BOU, Jean-Pierre ALQUIER, Hélène BIBAL

Absents:

Secrétaire de séance: Régine RIGAL

Objet: Décision Modificative n°1 - Budget Communal - DE_2022_034

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
7761 (042)	Diff / réal (+) transférées en invest.		-1500.00
7788	Produits exceptionnels divers		1500.00
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6960.00	
21311	Hôtel de ville	-12960.00	
2313 (041)	Constructions	2064.00	

21534	Réseaux d'électrification	6000.00	
2031 (041)	Frais d'études		2064.00
TOTAL :		2064.00	2064.00
TOTAL :		2064.00	2064.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les décisions modificatives ci-dessus.

Fait et délibéré à BELCASTEL, Les jour, mois et an susdits
 Ont signé au registre tous les membres présents
 Pour extrait conforme.

Le Maire,
 Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par

- dépôt en Préfecture le:
- publié sur le site internet: